

Concession d'aménagement – Résidences d'Hermenne à Proville

PROGRAMME

Périmètre : 4,4 ha

Concédant : Commune de PROVILLE (3 168 hab)

Missions: acquisitions, études, travaux,

commercialisation, cessions, remise des ouvrages

Programme:

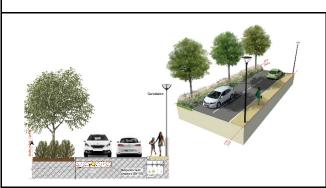
 Voiries de desserte, d'espaces publics, placette, liaisons piétonnes, stationnement mutualisé,

- 80 unités logements dont ¼ consacré au locatif (T2 et T3 destinés prioritairement aux jeunes couples, aux personnes seules et aux personnes âgées), ¼ en accession et ½ en lots libres,
- Une agora centrale constituée de bâtiments occupés par des commerçants ou des professions libérales et un espace public regroupant une placette et des équipements de loisir,
- Un talweg d'une surface d'environ 3.500 m², non constructible à valoriser.
- Canalisation des eaux pluviales des bassins versants

Montant global d'opération : 3,1 M € HT

Délais : 7 ans





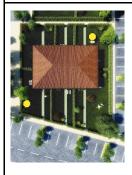
Maitre d'œuvre : URBA FOLIA / VALETUDE

Travaux:

- Lot 1 VRD : Eiffage TP

- Lot 2 Espaces verts : Pinson Paysage

COMMERCIALISATION





Opérateur:

CAPELLI pour la partie locative et accession maitrisée